

# Votre parcours aux Urgences

Vous venez d'être admis(e) aux urgences du Centre Hospitalier Erdre et Loire. Les professionnels sont mobilisés pour vous apporter la meilleure qualité des soins, et ce dans le meilleur délai.

Au cours de votre parcours, vous allez rencontrer différents professionnels de santé, selon un délai qui dépend notamment du degré d'urgences de votre passage, et du nombre de personnes admises aux urgences.

## Les professionnels que vous êtes amené(e) à rencontrer :

### Admissionniste

Il/Elle constitue votre dossier d'admission administratif. Merci de tenir à disposition votre pièce d'identité, carte vitale et carte mutuelle.

### Salle d'attente

A cette étape, le temps d'attente peut être variable. Il est également possible que vous ne passiez pas en salle d'attente et que l'Infirmier(e) d'Orientation et d'Accueil vous reçoive rapidement.

### Infirmier(e) d'Orientation et d'Accueil (IOA)

Il/Elle recueille les informations concernant votre venue, vos symptômes et vos antécédents et vous oriente au mieux selon le degré d'urgences.

Réorientation éventuelle par l'IOA, ou par le Médecin d'Orientation et d'Accueil, vers le médecin traitant ou le CAPS.

### Aides-soignant(e)s, infirmier(e)s, manipulateurs (trices) radio

Vous pouvez les rencontrer ponctuellement, ou tout au long de votre parcours.

### Installation en salle d'attente, ou dans un salle de soins

A cette étape, le temps d'attente peut être variable, selon le degré d'urgence et la disponibilité.

### Médecin urgentiste ou interne

Il/Elle vous examine, vous explique les soins qui vont être nécessaires à votre prise en charge. En cas de besoin, l'avis d'un spécialiste peut être sollicité, disponible ou non sur le CHEL.

### Examens complémentaires

Des examens complémentaires peuvent être nécessaires (radiographie, scanner, prélèvements...).

Ils sont effectués directement sur le Centre Hospitalier Erdre et Loire.

Dans le cas de prélèvements, les analyses sont envoyées au laboratoire. Le délai de réception des résultats est de 2h minimum.

Pendant ce temps, vous êtes gardé(e) en observations aux urgences.

### Sortie ou hospitalisation

Votre diagnostic peut être posé. Les soins sont réalisés.

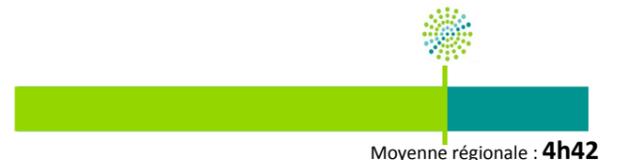
Vous pourrez rentrer à domicile, ou vous serez hospitalisé(e).

### Le délai d'attente moyen

Durée moyenne de passage aux urgences avant hospitalisation : 5h23.



Durée moyenne de passage aux urgences avant retour à domicile : 2h35.



Source : rapport de l'Observatoire Régional des Urgences—décembre 2022